



CSEE



ACTUALITES

Le Journal D'infos des élus CGT du CSEE de la DOGNE

EDITO

L'été de tous les extrêmes pour les salariés d'Orange

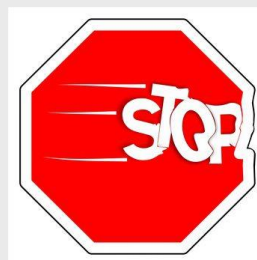
...Le "quoi qu'il en coûte" a augmenté la fortune des plus riches et trouve sa ressource chez ceux qui paient l'impôt le plus inégalitaire, la TVA...

La direction d'Orange applique la sobriété, mais seulement vis à vis des salariés. Les dividendes versés aux actionnaires représentent 39% de la masse salariale. Pour les salariés c'est 3%. Abondance pour les actionnaires qui en veulent toujours plus ! Sobriété forcée pour les salariés. Les prix flambent. Les salaires sont à la traîne... Chez Orange, les décisions sur les salaires, les carences d'emploi, les réorganisations au pas de charge, l'injonction faite aux salariés pour faire tourner les boutiques dans des conditions dégradées, sont de la **violence ressentie par tous les salariés**... Une violence assez forte pour pousser certains salariés à des gestes désespérés...

Nous vivons une crise sociale qui est en train de s'amplifier

La CGT dit STOP

- Au plan de réduction des coûts dénommé :« Scale-Up »
- Aux budgets d'incitations aux départs sans remplacements
- Aux réorganisations incessantes sources de souffrance et mal-être au travail...



Dans ce Numéro

Emploi



Restauration collective

Télétravail



EMPLOI

Les effectifs diminuent encore et encore : - 6,6% au S1 2022 (VS -5,7% au S1 2021)

Taux de féminisation : 36,8% (+0,1 point)

- 52% des salariés femmes dans le domaine client
- 45% des hommes dans le domaine innovation et technologie

Age moyen : 47,7 ans VS 48 ans au S1 2021, L'âge le plus représenté 59 ans

10 recrutements externes : 6 Conseillers Client boutique, 1 Account Manager, 1 Business Manager - Vendeur Spécialiste, 1 Gestionnaire d'Activité Client E, 1 assistant Social et 1 médecin du travail (- 1 rupture PE)

12 entrées de filiales : 4 Orange Bank, 1 OBS et 7 de GDT

5 sorties vers filiales : 3 Totem, 1 OCB (Orange Cloud for Business), 1 OCD (Orange Cyberdefense).

391 départs définitifs : 361 retraites (dont 44 en service actif), 15 démissions, 4 licenciements, 3 ruptures conventionnelles, 8 décès.

Solde E/S provisoires – 30 :

- 74 retours d'activité : 50 de congé ordinaire de maladie, 12 de CLM/CLD, 4 de disponibilité ou congé convenance personnelle, 2 de congé parental, 1 de congé formation, 3 de discipline et 2 d'absence irrégulière.
- 104 suspensions d'activité : 73 congés de maladie, 16 CLM/CLD, 12 pour disponibilité ou congé convenance personnelle, 2 pour discipline et 1 absence irrégulière.



Unité managériale	Alsace	Artois Hainaut	Bourgogne	Champagne Ardennes	Franche Comté	Lille Métropole	Lorraine Nord	Lorraine Sud	Opale	Picardie	TOTAL CSE Bassin GNE	Total CSE Hors bassin GNE	Total CSE
AD NORD		110		72		94			48	118	440		440
ADGE	110		76		70		96	51			403		403
AE NORD		20		62		248			2	24	354		354
AEGE	92		184		13		93	67			449		449
DOMP	43	3	23	22	13	93	12	18	3	11	241	1	242
PRO/PME	49	27	32	21	3	128	92	24		11	385	1	386
UFR								31			31	31	62
UI NDF		360		307		251			145	321	1384		1384
UIE	352	7	352	4	208	2	228	243		9	1405		1405
USC GNE	109	149	56	72	138	201	112	100	32	108	1077	4	1081
Total	756	676	723	560	445	1013	833	534	228	602	6169	37	6206
Évolution durant l'année 2022	-8,0%	-5,3%	-6,5%	-6,0%	-6,8%	-4,3%	-8,1%	-7,0%	-8,4%	-5,9%	-6,6%	-7,5%	-6,6%



De l'importance de la restauration collective

Quand une Organisation Syndicale que je ne nommerais pas, parle de « ***l'image peu reluisante de la cantine de notre enfance...*** », de quoi parle-t-elle ? Des cantines scolaires ? ou bien que pour la restauration collective, « **les carottes sont cuites** » ? Non, elle veut bien sûr parler des frigos connectés dont elle est « **friande** » voir même « **fan** » puisque sur le site d'Arcueil, elle met à disposition non pas 1, non pas 2, non pas 3 mais « **cerise sur le gâteau** » 4 frigos connectés...**Une restauration plutôt « mi-figue, mi-raisin », c'est quand même « fort de café » !** Pas de quoi « **avoir la banane** » au risque de « **tomber dans les pommes** » !

Alors « **mettons les pieds dans le plat** » : Si notre alimentation a beaucoup évolué, nous prenons de moins en moins de temps pour manger et nous avons tendance à consommer de plus en plus de produits transformés dont on ne sait pas toujours ce qu'ils contiennent voir même nous avons laissé la malbouffe envahir nos assiettes...



Pour « mettre un peu de piquant » avec quelques chiffres

- Sans « **y aller avec le dos de la cuillère** », la moitié des salariés déjeunent sur leur lieu de travail, la restauration collective a donc un vrai rôle à jouer. L'alimentation durable est une préoccupation entre écologie, éthique et santé.
- Arrêtons « **d'appuyer sur le champignon** » : l'alimentation équivaut à ¼ des émissions de gaz à effet de serre. C'est donc le levier N°1 pour réduire son impact et passer un bon moment convivial entre collègues.
- Pas de quoi « **pédaler dans la semoule** » : le prix moyen d'un repas à domicile c'est 6€ (hors frais logistique, préparation, etc...), 15€ pour un restaurant et 8€ pour un sandwich-boisson en boulangerie (prix non réactualisés...). Dans un restaurant Orange, le prix moyen payé par le salarié tourne autour de 4€ pour un repas complet et équilibré (entrée, plat, dessert) voir même 3,66€ TTC pour un menu Ardoise...
- Arrêtons de « **dévorer des yeux** » les titres restaurants : En l'absence de restauration collective suivant certaines dispositions, le salarié peut bénéficier de titres restaurants d'une valeur faciale de 9,25€ (participation « employeur » : 5,55€ participation salarié 3,70€) a donc juste la possibilité de se restaurer avec un sandwich-boisson et « **c'est pas du Flan** » !
- Prioriser la restauration collective, c'est donc « **mettre du beurre dans les épinards** » et ça prend tout son sens dans le contexte actuel...

La restauration collective est donc bien la seule solution qui garantit un repas de qualité, équilibré, à moindre cout où l'on peut se poser, se ressourcer et prendre un moment de respiration, convivial avec ses collègues.

Pas besoin de faire les courses, de cuisiner, de laver la vaisselle...Une équipe s'en charge pour vous ! Et « **Poire pour la soif** » certains restaurants conventionnés sont même des Établissements et service d'aide par le travail (ESAT)/Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) qui contribuent et favorisent l'insertion des personnes en situation de handicap. En bref, « **le beurre, l'argent du beurre et la crémière** »

Mais peut-on dire qu'aujourd'hui, « **nous avons mangé tout notre pain blanc** » ?

La restauration collective est mise à mal du fait de la crise sanitaire, l'augmentation des salariés en télétravail et la baisse des effectifs. La fréquentation des 98 restaurants Orange est passée de 3,35 millions d'entrées en 2019 à 1,37 millions en 2020 et seulement moins de 956 000 entrées en 2021. Dans ce contexte, on a bien compris que certains ont « un gout amer », ne rêvent que de « **ne faire qu'une bouchée** » de la restauration collective et y « **mettent même les bouchées doubles** » pour la voir disparaître...D'ailleurs sur le sujet de la restauration, ce sont les mêmes qui ne prennent jamais part aux votes et préfèrent « **faire la fine bouche** » ...

Les salariés « compteraient-ils donc pour du beurre » au risque « d'être les dindons de la farce » ?

Enfin, tout ça « **c'est du réchauffé** » ...En espérant vous avoir mis « **l'eau à la bouche** » ...parce que « ce n'était vraiment pas de la tarte » ! « **Quelle salade** » ces frigos connectés ! « **Bon appétit** » et ... « **A table** » !



Télétravail

- Sur la **DOGNE**, 2466 salariés soit 44% des effectifs bénéficient d'une convention télétravail
- Sur l'**USC GNE**, 75% des salariés ont un contrat de télétravail 53% des conventions intègrent un nombre de jours mensuels

Le salarié est soit impacté par la **hausse des prix de carburants** ou des transports lorsqu'il se rend sur son lieu de travail, soit pénalisé par la **hausse des prix des fluides** (électricité, gaz, fuel, etc...)



Le télétravail ne peut être un ajustement au pouvoir d'achat

La CGT a refusé de signer le dernier avenant à l'accord Télétravail

La Direction d'**Orange** a, entre autres, **refusé toute revalorisation de la prime d'indemnité télétravail**. Pourtant, nous traversons une période difficile d'inflation et le montant mensuel actuel de 15 euros est largement insuffisant...



Au lieu d'utiliser les profits réalisés pour rembourser les frais des salariés, l'entreprise s'empresse de les redistribuer aux actionnaires

L'échec des négociations de ce nouvel accord sur le télétravail ne remet pas en cause le précédent

L'accord sur le télétravail du 22 juin 2009 est toujours en vigueur. Faites valoir vos droits

L'Equipe CGT DO GNE

TITULAIRES :

Françoise BRASSEUR
Pierre CHAUSSONEAUX
Michel ESSELIN
Eric GARDINETTI
Michel JACQUIER
Stephane LEBRUN
Agnès ZAIRI-WELSCH

SUPPLEANTS:

Jean-Claude ADENOT
Michel BAUR
Sophie CASTELLI
Serge GERUSSI
Joëlle ULICZNY
Jeanne-Marie LARIDAN
Ali ZAIRI

REPRESENTANT SYNDICAL CGT :

Eric DANGLETERRE

